



FORMULAIRE 2

PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI –
ATTESTATION

En soumettant les présents renseignements à l'autorité contractante, j'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le gouvernement du Canada considérera qu'une réponse ou une offre est non recevable ou que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission ou du contrat. Le gouvernement du Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations fournies par le répondant. Le défaut de répondre à cette demande du gouvernement du Canada fera en sorte que la réponse ou la soumission seront jugées non conformes et constitueront un manquement au contrat.

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, consultez le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\)-Travail](#).

Date : _____ (AAAA/MM/JJ) (Si cet espace est vide, la date sera réputée être la date de clôture de l'invitation à se qualifier.)

Remplir les sections A et B.

A. Cocher seulement l'une des déclarations suivantes :

- A1. Le répondant atteste qu'il n'a pas d'effectif au Canada.
- A2. Le répondant atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- A3. Le répondant atteste qu'il est un [employeur relevant de la compétence fédérale](#) assujéti à la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).
- A4. Le répondant atteste qu'il a un effectif total au Canada de moins de 100 employés (l'effectif total comprend : les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés temporaires [les employés temporaires comprennent uniquement ceux qui ont travaillé 12 semaines ou plus au cours d'une année civile et qui ne sont pas des étudiants à temps plein]).
- A5. Le répondant a un effectif total au Canada de 100 employés ou plus et
- A5.1. Le répondant certifie qu'il a déjà conclu un [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide avec EDSC-Travail et qu'il est actuellement en vigueur.

OU

- A5.2. Le répondant certifie avoir soumis l'[Accord de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) à EDSC-Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'attribution d'un marché résultant d'un appel d'offres ultérieur, remplissez le formulaire « Accord de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168) », signez-le et transmettez-le à EDSC-Travail.

B. Cocher seulement l'une des déclarations suivantes :

- B1. Le répondant n'est pas une coentreprise.

OU

- B2. Le répondant est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'annexe « Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation » dûment remplie. (Voir la section des instructions uniformisées sur les coentreprises.)

